

APPEL À MANIFESTATION

Cap Autonomie : Innover pour l'Âge d'Or

POUR DES PROJETS D'INNOVATION TECHNOLOGIQUES
NUMÉRIQUES OU SERVICIELLES AU SERVICE DE
L'ACCOMPAGNEMENT DU RETRAITÉ À DOMICILE.

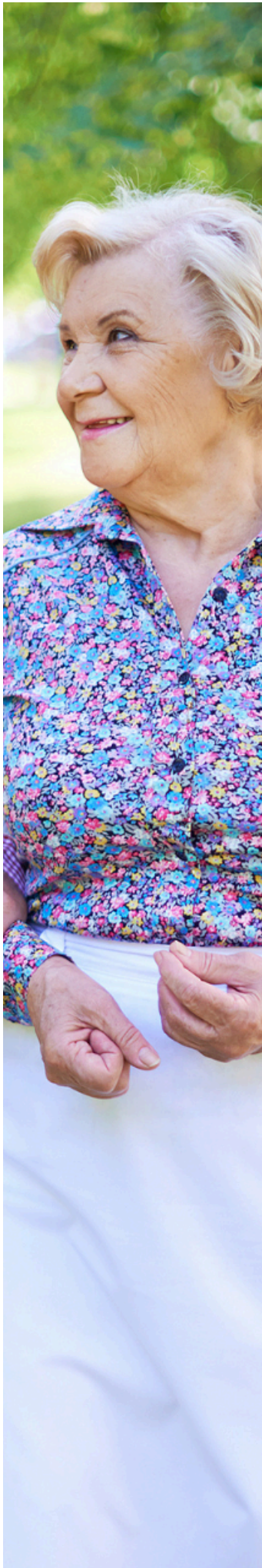


LES FONDATEURS :



L'essentiel & plus encore





05 LE CONTEXTE

VIVALAB 06

07 LES OBJECTIFS

LES THÉMATIQUES IDENTIFIÉES POUR L'APPEL 08

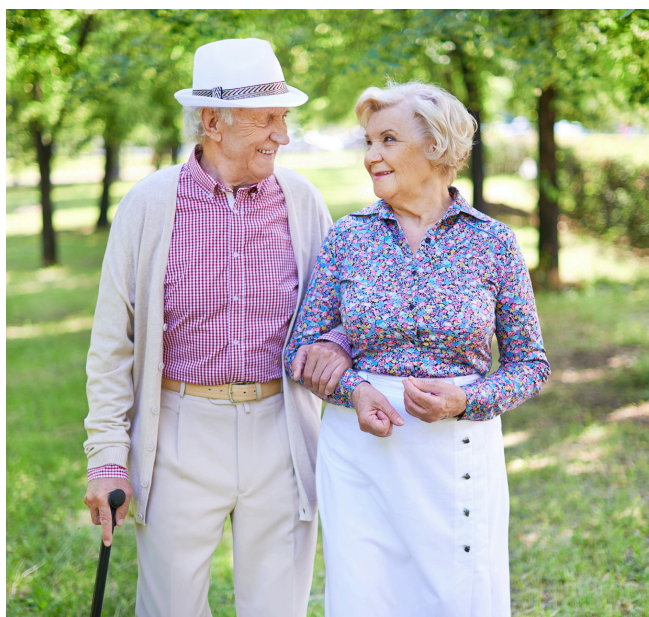
09 PROCESSUS DE CANDIDATURE

POINT DE CONTACT 10

11 LES CONDITIONS À LA PARTICIPATION

Le contexte

LE PÔLE TES ET LA CARSAT VIA SON VIVALAB LANCE UN APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT (AMI) POUR DES PROJETS D'INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES, NUMÉRIQUES, SERVICIELLES OU ENCORE ORGANISATIONNELLES, AFIN D'ACCOMPAGNER LES PREMIERS SIGNES DE PERTES D'AUTONOMIES DES RETRAITES. CET AMI VISE À IDENTIFIER DES PROJETS FAVORISANT L'OPTIMISATION DU TEMPS HUMAIN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES RETRAITES A DOMICILE.



Afin d'évaluer la pertinence des dossiers et accélérer la mise sur le marché de ces innovations, l'ensemble des partenaires **VivaLab** : **CARSAT Normandie, le Pôle TES, la MSA, l'Agirc-Arrco, France Active, le GÉrontopôle et la Banque des Territoires**; participeront aux jurys de sélection des projets déposés.

Chaque dossier soumis sera évalué par un ou plusieurs représentants de ces partenaires. Les candidats (seul ou en consortium) seront évalués sur dossier et auront la possibilité de pitcher devant les partenaires (en visio). Le projet pourra bénéficier, selon les besoins, d'un accompagnement spécifique (financement, terrain d'expérimentation, modèle économique ...).

Les projets accompagnés doivent impérativement répondre à des enjeux de prévention de la perte d'autonomie, en ciblant spécifiquement les retraités autonomes, classés **GIR 5 et 6**. La prévention de la perte d'autonomie est essentielle pour aider les seniors à maintenir leur indépendance et à vivre de manière autonome le plus longtemps possible.

VIVALAB

Le dispositif VIVA Lab, constitue une initiative innovante visant à promouvoir le bien-être des seniors à travers le soutien à l'innovation dans les domaines technologique, serviciel et organisationnel. Cette initiative est dédiée à l'amélioration de la qualité de vie des seniors autonomes, en favorisant un vieillissement actif et en santé.

VIVA Lab se concentre principalement sur le développement de solutions innovantes dans le champ de la prévention et du vieillissement actif. L'objectif est de répondre efficacement aux besoins émergents des seniors vivant à domicile ou en habitats regroupés, des besoins qui sont aujourd'hui peu ou mal couverts. Le programme vise ainsi à créer des conditions optimales pour que les seniors puissent continuer à vivre de manière autonome et satisfaisante, en mettant à leur disposition des outils et services adaptés à leurs besoins spécifiques.

Les projets soutenus par VIVA Lab varient largement, allant de l'introduction de technologies d'assistance à la mise en place de services innovants qui facilitent le quotidien des seniors, améliorent leur santé et leur sécurité, ou encore renforcent leur inclusion sociale.

Pour plus d'informations et d'exemples de projets soutenus : <https://www.vivalab.fr/>



Les objectifs

Les projets proposés devront permettre d'identifier des projets d'innovations technologiques, numériques, servicielles et organisationnelles souhaitant se déployer sur le marché ou en recherche de partenaires pour tester des nouvelles solutions.

Les projets seront évalués et sélectionnés par le comité de sélection régional Vivalab. Les lauréats de cet appel à manifestations d'intérêt pourront bénéficier, en fonction de leurs besoins :

- D'une communication et d'une valorisation de leur projet ;
- D'une identification de leurs besoins et d'aide dans la structuration du projet ;
- D'un accompagnement dans la recherche de financements ;
- De la recherche et de la mise en relation avec des acteurs clés pour le projet ;
- De rendez-vous organisés avec des professionnels métiers ou des experts ;
- D'une mise en avant lors d'un événement dédié et auprès de la presse.
- D'un accompagnement exclusif, entièrement financé par VIVA Lab. Le programme d'accompagnement couvre plusieurs dimensions cruciales pour le développement de votre projet :
 - Élaboration du Business Plan
 - Études d'Usages
 - Stratégie Commerciale
 - Accompagnement au Processus de Levée de Fonds
 - Subvention Éventuelle
 - Et bien plus encore : selon les besoins spécifiques de votre projet et sa maturité, d'autres formes de soutien pourront être envisagées pour assurer une personnalisation complète de l'accompagnement.

Les thématiques identifiées pour l'appel

Cette liste offre un panorama des projets attendus mais tout projet, en lien avec les politiques nationales et locales, sera étudié. Les thématiques listées ont été remontées par les acteurs de terrains qui interagissent très régulièrement avec le système de santé.

- Bien-être et prévention
- Soutien aux aidants professionnels et familiaux
- Autonomie Numérique
- Habitat et cadre de vie
- Mobilité
- Projets de lieux de vie collectifs
- Vie quotidienne
- Conserver le lien social

Processus de candidature

1

CRITÈRES DE SÉLECTION

Cet appel à manifestations d'intérêt est ouvert à tous types de structures implantées en Normandie. Toutes les entreprises présentant un projet numérique ou technologique seront reçues en entretien par le pôle TES, afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité de leur proposition

Caractéristiques des projets sélectionnés :

- Caractère innovant ;
- Projets exclusivement portés par des acteurs **implantés en Normandie** ;
- Projets portés par **tous les types de structures** (entreprises ESS ou non, start-up, association, etc.) ;
- Réplicabilité, déployabilité sur un territoire plus large jusqu'à national ;
- Projets **n'étant pas** des "dispositifs médicaux" ou "dispositifs de perte d'autonomie" ;
- Réponse aux thématiques définies dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt ;
- Des solutions numériques servicielles, technologiques ou organisationnelles à fort potentiel et ayant réussi leur **preuve de concept***.

*(Existence d'un marché et de premiers clients ou bénéficiaires réguliers sur au moins 6 mois (indiquer le nombre),

- Preuve d'une capacité :
- Pour tous les projets : à couvrir à minima les coûts et dépenses sur 2 ans minimum
- Pour les projets marchands : à justifier une traction commerciale
- preuve de réussite globale du projet auprès des partenaires, auprès des bénéficiaires
- si la solution est une technologie : échelle TRL avec estimation du TRL minimum 6/7 atteint pour ce projet)

2

DÉROULÉ DU PROGRAMME

Les projets sélectionnés pourront bénéficier du soutien d'un ou de plusieurs partenaires ou experts de la thématique et de celui du Pôle TES pour les accompagner dans la réalisation et le suivi de leur expérimentation.

Phase de sélection : L'évaluation des dossiers sera réalisée par un comité d'experts composé du Pôle TES, de la CARSAT et de représentants des fondateurs VIVALAB. Les auditions seront organisées durant l'été 2024 (de juillet à août).

Accompagnement : Le Pôle TES et la CARSAT proposent d'accompagner les projets retenus : mise en réseau et accompagnement individuel.

3

DOSSIER DE CANDIDATURE

Sous forme de powerpoint à renvoyer à : paolo.campos@pole-tes.com, il comprend la description détaillée de la solution proposée, appuyée par des visuels. La description doit comprendre :

- Objectifs et résultats attendus,
- Description technique,
- Stade de maturité du projet,
- Plan de financement du développement du projet,
- Modèle économique et coût hors phase d'expérimentation,
- Analyse de marché + concurrence
- Positionnement
- Présentation du consortium
- Présentation du POC

Téléchargez le dossier de candidature ici :

<https://actualites.pole-tes.com/ami-cap-autonomie-innover-pour-lage-dor/>

4

CALENDRIER

- Webinaire de lancement : 20 Juin.
- Ouverture des candidatures : du 20 juin au 20 Juillet 2024.
- Evaluation des dossiers : Juillet Aout 2024.
- Audit des entreprises : Du 1 au 15 Septembre 2024.
- Annonce des lauréats : Fin Septembre.

Points de contact



Paolo CAMPOS

CHARGE DE PROJETS
INNOVATION

paolo.campos@pole-tes.com
07 83 83 11 01

pole-tes.com

CONDITIONS RELATIVES À LA PARTICIPATION

Conditions relatives à la participation :

Cet appel à manifestation d'intérêts est ouvert à toutes structures implantées sur le territoire Normand.

Le porteur du projet devra être titulaire des droits éventuels et/ou disposer des autorisations nécessaires pour développer son projet. La solution innovante déployée est et demeure la propriété du porteur de projet. Les porteurs de projets seront responsables du produit/service qu'ils développent, assumeront l'installation, l'entretien, le gardiennage, la maintenance et la désinstallation du produit/service si nécessaire.

Les lauréats sélectionnés s'engagent à mettre en place les ressources nécessaires et à participer aux réunions prévues. En cas de désistement ou d'impossibilité de remplir ces obligations, le lauréat devra renoncer à son titre, aux éventuelles dotations ainsi qu'aux volets de l'accompagnement.

Le formulaire de candidature devra être rédigé en langue française, ainsi que tous les autres documents remis par les candidats dans la mesure du possible. Le règlement est soumis à la loi française. Tout litige afférent à son interprétation et son application relève de la seule compétence juridictionnelle française.



CONTACT

Pôle de compétitivité numérique de Normandie



contact@pole-tes.com



pole-tes.com



+33 7 83 83 11 01

2024 © Pôle TES

Le Pôle TES est soutenu financièrement par :



